

Fiduciaire Losmaz SA

29-31, rue des Délices
1203 Genève
www.losmaz.com

Tél. : +41 (22) 345.13.40
Fax : +41 (22) 340.15.06
E-mail : info@losmaz.com

AIDE-MÉMOIRE COMPTABILITÉ 2019

(Préparation de vos pièces comptables)

1. Compte(s) de banques professionnel(s)

- Relevés bancaires détaillés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ;
- Ordres de bonifications ou avis de débits **détaillés avec factures** ;

2. Compte(s) de chèques postaux

- Relevés postaux détaillés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019;
- Ordres de paiements **détaillés et pièces justificatives** ;

3. Caisse - paiements en espèces – cartes de crédits

- Relevé chronologique des recettes et des dépenses **avec factures justificatives**;
- ou : classeur des factures payées en espèces triées par genre ;

4. Eléments de Bilan au 31 décembre 2019

- Liste des débiteurs au 31.12.2019 (factures envoyées en 2019 et non encaissées au 31.12.2019) ;
- Fournisseurs et frais à payer au 31.12.2019 (factures datées 2019 et payées en 2020) ;
- Copie des contrats de leasing en cours ;
- Copie de la facture d'achat de véhicule (en cas de changement de véhicule) ;

5. AVS - LPP - 2^{ème} et 3^{ème} Pilier

- Décisions AVS 2019-2020 ;
- Attestations annuelles, relevés de comptes et avis de situation au 31.12.2019 (2^{ème} et 3^{ème} piliers)

6. Formation continue (spécifiquement pour médecins indépendants)

Merci de nous transmettre l'attestation de formation continue obtenue de la part de l'AMGE en fonction de vos heures de formation si vous souhaitez les déduire.

Remarques générales :

- Toute dépense professionnelle doit être justifiée par une facture.
- Chaque contribuable doit être en mesure de démontrer le rapport de nécessité de la dépense.

En conséquence, il est indispensable de différencier et de séparer vos factures professionnelles de vos dépenses privées, de façon à éviter toute équivoque.